

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 6075

présenté par

M. Clouet, Mme Leduc, Mme Erodi, M. Delogu, M. Boyard, M. Arenas et M. Amard

ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 6 par la phrase suivante :

« Cette liste contient au moins un indicateur spécifique sur l'emploi des travailleurs ayant commencé leur carrière avant vingt ans. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à introduire un indicateur dans l'index séniors sur l'emploi des travailleurs ayant commencé leur carrière avant 20 ans.